

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions



Date : 2 juin 2014

Lieu : Espace Chappe – Lannion

Listes des participants :

- ✓ **Gwenn Kervella** – chargée de mission à l'association des homardières des côtes de France
- ✓ **Yannick Hemeury** – Président de l'Association de Soutien des Pêcheurs du Trégor-Goëlo (ASPTG) et Vice-Président du CDPMEM 22
- ✓ **Alexis Bouvet** – CEVA/Breizh Marine Consult
- ✓ **Delphine Lamandé** – chargé de mission à Cap Avenir
- ✓ **Jean-Yvon Coatanlem** – mytiliculteur
- ✓ **Didier Auzou** – conchyliculteur et vice-président du Syndicat Conchylicole Goëlo-Trégor (SCGT)
- ✓ **Caroline Le Saint** – chargée de mission Comité Régionale Conchylicole de Bretagne Nord
- ✓ **Marion Bourhis** – doctorante économie turquoise au CG 22
- ✓ **Marc Danjon** – DGA au CEVA
- ✓ **Jannick Deniaud** – Chef de service « activités marines et littorales » au CG 22
- ✓ **Didier Froux** – chargé de mission « environnement marin » à la DDTM 22/DML
- ✓ **Alain Coudray** – Président du CDPMEM 22
- ✓ **Laure Robigo** – coordinatrice scientifique au CDPMEM 22
- ✓ **Christelle Bacor** – chef de projet fonds européennes au Pays du Trégor-Goëlo
- ✓ **Gaëlle Thouément** – chef de projet environnement au Pays du Trégor-Goëlo
- ✓ **Marie Desse** – stagiaire au Pays du Trégor-Goëlo, étudiante à Agrocampus
- ✓ **Katia Dujourdy** – stagiaire au Pays du Trégor-Goëlo, étudiante à l'université de Brest

Excusés :

- ✓ **Anne Menguy** – Ferme marine du Trieux

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

Cadre de la rencontre :

Le Pays du Trégor-Goëlo est en pleine réflexion sur sa stratégie de développement dans le cadre du futur contrat de partenariat avec la Région Bretagne. Dans cette stratégie, le Pays souhaite développer un **volet maritime** (stratégie locale mer & littoral).

Concernant ce volet maritime, le Pays ne part pas de rien étant donné qu'il met en œuvre, depuis 2011, un programme de Gestion Intégrée de la Zone côtière (GIZC) qui lui a permis d'amorcer un travail sur les problématiques relatives à la mer et au littoral avec les acteurs du territoire (élus, associations, professionnels etc.).

Conscient que cette démarche GIZC a été menée dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui (nouvelle contractualisation avec la Région Bretagne), **le Pays a souhaité réunir, dans un premier temps, les acteurs de la filière pêche & aquaculture afin de définir avec eux les orientations à prendre en matière de pêche et d'aquaculture sur le territoire.**

Les objectifs de ce premier groupe de travail étaient à la fois :

- ✓ de présenter, aux acteurs de la filière pêche & aquaculture, le Pays, son fonctionnement et la démarche GIZC mise en œuvre depuis 2011 ;
- ✓ de définir collectivement les axes à développer dans la stratégie.

Déroulement de la réunion	Éléments présentés et termes des débats
1. Présentation du Pays et de son fonctionnement	<p><u>Éléments présentés/constats cf docs de travail</u></p> <p>Le Pays du Trégor-Goëlo, composé de quatre communautés de communes et une communauté d'agglomération, a pour mission de mettre en œuvre le projet de territoire qui a été définie dans le cadre de la Charte de territoire en 2000.</p> <p>La structure publique qui porte juridiquement le Pays est le Groupement d'Intérêt Public (GIP). Les membres constitutifs du GIP sont : les 5 EPCI, le Conseil Général des Côtes d'Armor et le conseil de développement (qui regroupe les acteurs socio-économiques du</p>

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

territoire sous forme associative).

Le conseil d'administration est composé de 60% d'élus et de 40% de la société civile (membres du conseil de développement).

Les missions du Pays sont les suivantes :

- ✓ Développer les partenariats avec l'Europe, l'Etat et le Département dans la mise en œuvre des politiques territoriales
- ✓ Animer des réflexions, favoriser la concertation et la mise en réseau
- ✓ Mobiliser des enveloppes financières afin de soutenir des projets contribuant au développement du territoire
- ✓ Accueillir, conseiller et accompagner les porteurs de projets (montage du projet, recherche de financements)
- ✓ Produire des connaissances sur le territoire (diagnostics)

Pour mettre en œuvre son projet de territoire, le Pays dispose d'outils financiers (européens et régionaux) via le contrat de partenariat Pays-Région pour la période 2014-2020.

Termes des débats

Il a été souligné que les Pays ne seront en fait que les relais de la Région Bretagne concernant le FEAMP.

L'équipe GIZC a rappelé que dans le cadre d'une candidature au FEAMP, un comité de programmation composé d'élus et d'acteurs socio-économique du territoire serait mis en place pour gérer ces fonds.

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

2. Présentation de la démarche GIZC et des perspectives

Eléments présentés/constats cf docs de travail

Suite à la signature de la Chartre des espaces côtiers bretons en 2010, le Pays a répondu à l'appel à projet GIZC de la Région Bretagne et de l'Etat en 2011 qui lui a permis de mettre en œuvre une démarche de concertation. Celle-ci s'est déroulée entre 2012 et 2013 sous forme d'ateliers « terre & mer » et de visites de terrain. L'objectif était de partager un diagnostic de la zone côtière avec l'ensemble des acteurs du territoire (élus, associations, professionnels etc.) et de mettre en avant les enjeux liés à la mer et au littoral. Cette démarche a abouti en 2013 sur la rédaction d'une feuille de route (hiérarchisation des actions à mener).

Aujourd'hui, le Pays souhaite réfléchir plus largement à une **stratégie locale mer et littoral** qui réponde aux attentes et aux besoins de tous les acteurs. Cette stratégie est une véritable opportunité pour le territoire et ces acteurs étant donné qu'elle sera accompagnée de financements (fonds régionaux et européens).

Termes des débats et décisions

Il a été rappelé que la démarche de GIZC a mobilisé de nombreux acteurs sur le territoire et a permis de faire ressortir beaucoup d'idées. Il ne s'agirait pas de remettre en cause ce qui a été fait. L'équipe GIZC du Pays en a conscience et rappelle que la démarche est globale et intégrera bien entendu les points retenus dans la feuille de route. Le stage de Katia Dujourdy a pour but de compléter cette feuille de route en récoltant les besoins et attentes des professionnels qui n'ont peu ou pas participé à la démarche GIZC.

Il a été également rappelé par l'équipe du Pays que la version présentée au groupe de travail ne tient compte que des actions retenues par le Comité de pilotage GIZC (4 actions sur 11 pour l'objectif 1 « conforter la place des activités primaires »). Il a donc été décidé que la version complète de la feuille de route soit envoyée aux membres du groupe de travail.

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

3. Temps d'échange

Eléments présentés/constats cf docs de travail

Il a été proposé aux participants de travailler autour de quelques grandes questions. L'idée est d'amorcer un travail de prospective, de définir des grandes orientations pour le développement de la pêche et l'aquaculture sur le territoire en essayant de dépasser l'approche « projet ». C'est un exercice difficile mais essentiel pour définir une stratégie.

Termes de débats et décisions

Les membres du CDPMEM 22 rappellent que leur territoire d'action est à l'échelle du département et qu'il y aura un déséquilibre si les autres Pays ne répondent pas à l'appel à projet FEAMP.

Les membres du groupe de travail s'accordent pour dire qu'il y a des thématiques transversales comme la formation et l'emploi maritime, l'attractivité des métiers...

- ➔ Le Pays devra veiller à accorder sa stratégie avec les autres territoires (Pays de Dinan, Pays de Guingamp (?) Pays de Saint-Brieuc) notamment sur ces thématiques transversales.

Il a également été rappelé que les Pays ont aujourd'hui une grande responsabilité vis-à-vis du FEAMP et qu'ils devront réfléchir à une stratégie pour intégrer les acteurs de la pêche et de l'aquaculture aux démarches et aux instances.

L'équipe GIZC rappelle la volonté du Pays de travailler dans un premier temps avec les professionnels et insiste sur le fait qu'il y aura d'autres réunions de travail. Les autres acteurs du territoire seront sollicités seulement dans un deuxième temps.

Par ailleurs le groupe de travail s'accorde pour dire que la feuille de route, et plus largement la démarche GIZC, s'inscrit dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui et qu'il est nécessaire de compléter la

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

démarche aux regards des nouveaux éléments.

Enfin, quelques pistes de réflexion ont été soulevées lors d'un brainstorming :

- ✓ Besoin d'**espaces à terre** pour implanter des structures nécessaires au bon déroulement des activités ;
- ✓ Besoin d'une bonne **qualité de l'eau** (ce point relève de la compétence des Schémas d' Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) et n'avait donc pas été retenue dans le cadre de la GIZC) animé par le Pays ;
- ✓ Nécessité de développer la **polyculture** à l'échelle des entreprises et des exploitations ;
- ✓ Nécessité de faire la **promotion des métiers** de la mer notamment en s'insérant dans des évènements du type fête de la coquille Saint-Jacques etc. ;
- ✓ **Valoriser la diversité métiers** (pêche à pied pro, caseyeurs, fileyeurs etc.) pratiqués sur le territoire du Trégor-Goëlo plus que les produits ;
- ✓ **Valoriser les produits** de la pêche et de l'aquaculture ;
- ✓ **Diversifier** l'activité des navires de pêche en leur permettant de pratiquer d'autres activités (par exemple du pécaturisme ou de la manutention) ;
- ✓ Favoriser l'**innovation technique** => création d'un centre technique et scientifique.

Conclusion

Il a été décidé par le groupe de travail de se réunir en juillet pour avancer sur le volet « pêche et aquaculture » de la stratégie locale mer et littoral du Pays.